

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 26 février 2019 – 7h30

## Résultats consolidés 2018 du groupe Dexia<sup>1</sup>

### Poursuite de la gestion dynamique de la résolution du groupe

- Réduction de l’empreinte géographique du groupe : vente de Dexia Israël, fermeture de la succursale de Dexia Crédit Local à Lisbonne, poursuite de la restructuration de la succursale de Madrid et signature d’un contrat de vente de Dexia Kommunalbank Deutschland
- Total de bilan en diminution de 14 % en 2018 à EUR 158,8 milliards ; portefeuille d’actifs commerciaux en baisse de EUR 14 milliards et impact attendu de la déconsolidation de Dexia Kommunalbank Deutschland au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 de EUR -24 milliards
- Mise en œuvre du contrat d’externalisation des activités de back office avec Cognizant et renforcement de l’infrastructure technologique

### Résultat net de EUR -473 millions au 31 décembre 2018

- Impact significatif des taxes et contributions réglementaires (EUR -105 millions)
- Résultat net récurrent de EUR -210 millions, intégrant un coût du risque fortement positif (EUR +128 millions)
- Impact négatif des éléments de volatilité comptable (EUR -144 millions) ; éléments non récurrents (EUR -119 millions) principalement liés à la stratégie volontariste de réduction du bilan

### Impact significatif de la première application de la norme IFRS 9

- Impact de EUR +2,1 milliards sur les fonds propres « Common Equity Tier 1 » du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2018 du fait de la disparition de la réserve AFS  
Ratio « Total Capital » de Dexia à 27,3 % à fin décembre 2018

Wouter Devriendt, administrateur délégué de Dexia, a déclaré : « Dans la lignée des efforts de simplification du groupe et de réduction des portefeuilles commerciaux initiés en 2017, nous avons poursuivi en 2018 notre objectif de réduction du bilan, des risques et de l’empreinte géographique du groupe. Après avoir cédé notre filiale israélienne et fermé notre succursale de Lisbonne, nous avons signé, en décembre dernier, un accord de vente de notre filiale allemande. Cette vente est une étape importante dans la résolution ordonnée du groupe. Elle permettra de faciliter la poursuite de la résolution et de réduire le bilan de Dexia d’environ 15 % supplémentaires, au-delà des 14 % réalisés en 2018. Les équipes poursuivent un travail remarquable de gestion de cette résolution complexe et je les remercie pour leur implication sans faille. »

Gilles Denoyel, président du conseil d’administration de Dexia, a déclaré : « Tout au long de l’année 2018, nous avons continué à dérouler notre feuille de route stratégique, tout en œuvrant à la convergence vers le cadre général de supervision demandée par la Banque centrale européenne et au respect d’exigences prudentielles, qui ont encore été renforcées en 2019. Les accomplissements de l’année sont remarquables. Outre la gestion dynamique des risques, du bilan et de la liquidité du groupe, nous travaillons sans relâche à faire évoluer notre groupe vers une structure plus centralisée et plus agile. »

<sup>1</sup> Les données chiffrées de ce communiqué de presse ne sont pas auditées.

## Introduction

Malgré la montée des incertitudes politiques au sein de zone euro et la question du Brexit, ainsi que la fin de la politique accommodante menée par la Banque centrale européenne, l'année 2018 a été, pour Dexia, caractérisée par une forte accélération de la simplification et de la réduction du groupe. Les efforts engagés ont été poursuivis et intensifiés, incluant notamment la vente de sa participation dans sa filiale en Israël, la fermeture de la succursale de Dexia Crédit Local au Portugal, ainsi que la signature d'un contrat de vente de sa filiale allemande, Dexia Kommunalbank Deutschland. Le groupe a également continué la réduction de son portefeuille d'actifs commerciaux.

Le résultat 2018 du groupe est marqué par ces éléments de contexte. Du fait de son impact significatif, l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 constitue également l'un des éléments marquants de l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration de Dexia SA s'est réuni le 25 février 2019 et a approuvé le compte de résultat et le bilan de Dexia SA pour l'exercice 2018. Le rapport annuel du groupe Dexia sera publié le 15 avril 2019 sur le site internet [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

## 1. Événements et transactions significatifs

- *Stratégie dynamique de réduction du bilan et des risques*
- *Signature d'un accord de vente de Dexia Kommunalbank Deutschland*
- *Cession de Dexia Israël et poursuite active de la simplification du réseau international*
- *Mise en œuvre du contrat d'externalisation des activités de back office avec Cognizant et renouvellement de l'infrastructure technologique*

### A. Avancées du plan de résolution ordonnée du groupe

#### Gestion dynamique du bilan et réduction des risques

En 2018, Dexia a poursuivi et intensifié sa stratégie proactive de réduction du bilan. Ceci s'est matérialisé par une réduction annuelle du total de bilan du groupe de EUR 24,9 milliards, soit 14 %. La réduction des encours commerciaux est significative, à EUR 14 milliards sur l'année, dont EUR 7,3 milliards sont liés à des cessions et EUR 1,1 milliard à des remboursements anticipés. L'amortissement naturel du bilan s'élève par ailleurs à EUR 5,4 milliards.

Les ventes d'actifs réalisées en 2018 ont notamment porté sur des titres au secteur public américain et des prêts au secteur public français, des *covered bonds* espagnols et des ABS sur prêts étudiants américains ou des expositions liées au souverain et au secteur public local japonais.

Elles sont caractérisées par une durée de vie résiduelle longue des actifs cédés (9,4 années) et par le fait qu'une part significative de ces actifs étaient libellés dans des devises autres que l'euro, en particulier le dollar US et le yen. Ceci a notamment permis de réduire le risque de financement du groupe dans ces devises.

Dexia a renforcé son expertise de vente de prêts. Après une première transaction réalisée avec succès en 2017, le groupe a vendu deux nouveaux portefeuilles de créances sur le secteur public local français après un appel d'offre réalisé auprès d'investisseurs. Ces ventes ont porté sur un encours global de EUR 1,1 milliard pour un total de 186 prêts. Le groupe a également cédé, en deux tranches, des prêts au secteur du logement social en France, pour un montant total de EUR 0,8 milliard.

Dans le cadre de la réduction du risque de crédit, les efforts se sont concentrés sur la gestion de dossiers fortement provisionnés. Le groupe a notamment cédé la quasi-totalité de ses expositions liées au

Commonwealth de Porto Rico<sup>2</sup> et a obtenu le remboursement de créances liées au secteur ferroviaire bulgare. Le portefeuille de crédit du groupe Dexia demeure globalement de bonne qualité avec 91 % des expositions notées dans la catégorie *investment grade* au 31 décembre 2018.

Le groupe attache également une attention particulière au suivi et à la gestion de certaines expositions représentant un risque de concentration important. Ainsi, Dexia reste vigilant quant à l'évolution du secteur public local américain, en particulier le Chicago Board of Education (CBOE), qui connaît des difficultés financières dues à un niveau d'endettement très élevé, un sous-financement de ses fonds de pension ainsi que la baisse continue des inscriptions d'étudiants. L'exposition du groupe sur le CBOE est de EUR 432 millions au 31 décembre 2018. Environ 12 % de l'exposition bénéficie d'un rehaussement de crédit de bonne qualité. Dexia suit également attentivement l'évolution de la situation économique et politique en Italie. L'exposition du groupe à l'Italie s'élève à EUR 22 milliards au 31 décembre 2018.

### **Signature d'un contrat de vente et d'achat concernant Dexia Kommunalbank Deutschland**

Le 14 décembre 2018<sup>3</sup>, Dexia a signé, avec le groupe bancaire allemand Helaba, un contrat de vente permettant à Helaba d'acquérir 100 % des actions de Dexia Kommunalbank Deutschland (DKD), pour un montant total de EUR 352 millions.

Dexia Crédit Local, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Dublin, vendra ses actions DKD après avoir obtenu toutes les autorisations réglementaires nécessaires. La transaction devrait être finalisée au cours du deuxième trimestre de 2019. Elle aura un impact non significatif sur la solvabilité de Dexia et se traduira par une réduction d'environ 15 % de son bilan. Les impacts financiers détaillés seront communiqués lors de la clôture de la transaction.

À la suite de cette transaction, Dexia a également mis fin, avec effet à la date de clôture de la vente, aux lettres de soutien qu'il avait accordées à DKD.

En conformité avec la norme IFRS 5, DKD a été classée en « Activités destinées à être cédées » dans les comptes de Dexia au 31 décembre 2018. Les actifs et passifs de DKD sont présentés sur une ligne distincte du bilan consolidé du groupe. La contribution au résultat après impôts de DKD a également été classée sur une ligne distincte du compte de résultat consolidé du groupe.

### **Cession de la participation de 58,9 % dans Dexia Israel Bank**

Le 18 mars 2018, Dexia Crédit Local a cédé toutes ses actions dans Dexia Israel Bank (Dexia Israël). La vente a été réalisée au prix de NIS 674 par action, pour un montant total d'environ EUR 81 millions. Cette cession met un terme à la présence de Dexia en Israël, où le groupe était actif depuis 2001.

Avec cette vente, Dexia a mené à bien le programme de cession obligatoire de ses principales franchises commerciales, faisant partie des engagements pris par les Etats belge, français et luxembourgeois dans le cadre du plan de résolution ordonnée approuvé par la Commission européenne en décembre 2012. Elle constitue donc une étape importante dans l'exécution du plan de résolution ordonnée du groupe.

### **Fermeture des succursales portugaise et espagnole de Dexia Crédit Local**

En 2016, dans une optique de simplification de sa structure opérationnelle, le groupe Dexia avait procédé à la fusion transfrontalière par absorption de Dexia Crédit Local et de sa filiale Dexia Sabadell ainsi qu'à la création simultanée de deux nouvelles succursales de Dexia Crédit Local en Espagne et au Portugal. Le

<sup>2</sup> L'exposition résiduelle de Dexia sur le Commonwealth de Porto Rico s'élève à EUR 5 millions au 31 décembre 2018. Entièrement couvert par un rehausseur de crédit de bonne qualité, cet encours arrive à maturité en 2020.

<sup>3</sup> Cf. communiqué de presse conjoint Dexia/Helaba du 14 décembre 2018, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

29 juin 2018, le groupe a procédé à la fermeture de la succursale de Dexia Crédit Local à Lisbonne, après avoir finalisé le transfert des actifs vers son siège parisien.

Les mêmes travaux de centralisation sont en cours au niveau de la succursale de Madrid, en vue d'une fermeture définitive le 29 mars 2019.

## **Renforcement du modèle opérationnel : mise en œuvre du contrat d'externalisation de services avec Cognizant**

La mise en œuvre du contrat d'externalisation de services, signé entre Dexia et Cognizant le 4 octobre 2017, s'est poursuivie au cours de l'année 2018, avec le transfert, au 1<sup>er</sup> mai 2018, des équipes en charge du back office marchés et crédit vers Cognizant. Le transfert des équipes en charge des technologies de l'information s'était fait en novembre 2017. Au total, 133 collaborateurs de Dexia ont été transférés dans le cadre de ce contrat.

Dexia a également choisi de confier le renouvellement et la gestion de l'infrastructure de son système informatique à Cognizant. Cette transaction fait l'objet d'un contrat distinct du précédent, qui porte également sur une durée de 10 ans. Sa mise en œuvre, s'étendra jusqu'au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 et permettra de doter le groupe d'outils informatiques plus performants et de renforcer la continuité opérationnelle. Elle facilitera, d'autre part, l'action de Cognizant, qui pourra travailler en synergie entre applicatifs informatiques et infrastructures.

## ***B. Évolution de la gouvernance du groupe***

Le 16 mai 2018, Gilles Denoyel a été nommé administrateur et président du conseil d'administration de Dexia, en remplacement de Robert de Metz, dont le mandat a pris fin. Gilles Denoyel est également administrateur et président du conseil d'administration de Dexia Crédit Local.

Le 6 septembre 2018, le conseil d'administration de Dexia a nommé Giovanni Albanese en qualité d'administrateur exécutif et directeur des Risques de Dexia, en remplacement de Johan Bohets, qui a fait part de sa volonté de quitter le groupe.

Le 28 novembre 2018, le conseil d'administration de Dexia a nommé Bertrand Dumont en qualité d'administrateur non exécutif de Dexia, en remplacement de Thomas Courbe, démissionnaire.

Le 4 février 2019, le conseil d'administration de Dexia a nommé Claire Cheremetinski en qualité d'administrateur non exécutif de Dexia, en remplacement de Lucie Muniesa, démissionnaire.

Les gouvernances de Dexia et Dexia Crédit Local étant intégrées, Giovanni Albanese est également administrateur, directeur général délégué et directeur des Risques de Dexia Crédit Local. Bertrand Dumont et Claire Cheremetinski sont également administrateurs de Dexia Crédit Local.

## ***C. Non-reconduction de l'approche de supervision spécifique et renforcement des exigences prudentielles en matière de solvabilité applicables en 2019***

Le 16 juillet 2018<sup>4</sup>, la Banque centrale européenne (BCE) a informé Dexia que l'approche de supervision sur mesure, pragmatique et proportionnée qu'elle applique au groupe depuis 2015 ne serait pas renouvelée pour 2019. Cette décision s'inscrit dans le mouvement de convergence des exigences appliquées à Dexia vers le cadre général de supervision, amorcé en 2018.

---

<sup>4</sup> Cf. communiqué de presse Dexia du 26 juillet 2018, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, Dexia devra donc respecter l'ensemble des exigences réglementaires applicables aux institutions bancaires supervisées par la BCE, et ce à chaque niveau de consolidation du groupe. Le traitement du dépassement du ratio des grands risques demeure, par ailleurs, équivalent à celui décrit dans la communication du 5 février 2018, à savoir la déduction de son capital réglementaire CET1 de l'impact économique qu'engendrerait la remédiation à un manquement du respect de ce ratio<sup>5</sup>.

Le 14 février 2019<sup>6</sup>, la BCE a communiqué au groupe Dexia les exigences prudentielles qualitatives et quantitatives en matière de solvabilité, applicables à Dexia SA et à ses filiales à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019, conformément au Règlement (UE) n°1024/2013 du Conseil du 15 octobre 2013. Ces exigences reposent notamment sur les conclusions des travaux menés dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory review and evaluation process*, SREP).

L'exigence de fonds propres au titre du SREP (*Total SREP capital requirement* – TSCR) a été fixée à 11 % sur une base consolidée. Ce niveau comprend une exigence minimale de fonds propres de 8 % (*Pillar 1*) et un niveau de capital supplémentaire de 3 % (P2R – *Pillar 2 requirement*). En incluant le coussin de conservation du capital (*capital conservation buffer*), de 2,5 %, ainsi que le coussin contracyclique (*countercyclical buffer*) portant sur les expositions en France et au Royaume-Uni, estimé à 0,35 %, ceci porte l'exigence en capital à 13,85 %.

Par ailleurs la BCE recommande de maintenir un niveau de fonds propres supplémentaires (P2G – *Pillar 2 guidance*) de 1 %, qui vient en sus du niveau de 13,85 % et doit être intégralement composé de fonds propres Common Equity Tier 1 (CET 1).

En conséquence, le niveau minimal du ratio CET1 exigé passe à 11,35 %, en tenant compte du P2G.

## 2. Résultats annuels 2018

### A – Présentation des états financiers consolidés au 31 décembre 2018 de Dexia

#### a – Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia au 31 décembre 2018 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia, développées en annexe de ce communiqué de presse.

#### b – Remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » par la norme IFRS 9 « Instruments financiers » au 1<sup>er</sup> janvier 2018

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » est entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2018, en remplacement de la norme IAS 39. Les options normatives retenues par le groupe et les impacts de la 1<sup>re</sup> application de la norme pour le groupe Dexia sont détaillés en annexe de ce communiqué de presse.

#### c – Classement en « Activités destinées à être cédées »

En conformité avec la norme IFRS 5, DKD a été classée en « Activités destinées à être cédées » dans les comptes de Dexia au 31 décembre 2018. Les actifs et passifs de DKD sont présentés sur une ligne distincte du bilan consolidé du groupe. La contribution au résultat après impôts de DKD a également été classée sur une ligne distincte du compte de résultat consolidé du groupe.

<sup>5</sup> Cf. communiqué de presse Dexia du 5 février 2018, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

<sup>6</sup> Cf. communiqué de presse Dexia du 18 février 2019, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

## B - Résultats consolidés 2018 du groupe Dexia

- Résultat net part du groupe de EUR -473 millions, comprenant le résultat net récurrent (EUR -210 millions), une contribution négative des éléments de volatilité comptable (EUR -144 millions) et des éléments non récurrents (EUR -119 millions)
- Impact significatif des taxes et contributions réglementaires en hausse, à EUR -105 millions et coût du risque positif, à EUR +128 millions

### a – Compte de résultat de la période (données non auditées)

Compte de résultat consolidé - format ANC		
EUR millions	2017 <sup>(1)</sup>	2018
	IAS39	IFRS9
<b>Produit net bancaire</b>	<b>-123</b>	<b>-232</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	-392	-386
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-515</b>	<b>-618</b>
Coût du risque	33	128
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	8
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-480</b>	<b>-482</b>
Impôts sur les bénéfices	-13	-40
Résultat net d'impôts des activités abandonnées <sup>(1)</sup>	32	23
<b>Résultat net</b>	<b>-461</b>	<b>-499</b>
Intérêts minoritaires	1	-26
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-462</b>	<b>-473</b>

(1) L'activité de Dexia Kommunalbank Deutschland étant considérée comme une activité abandonnée au sens de la norme IFRS 5, son résultat après impôts est isolé sur une ligne distincte du résultat consolidé du groupe.

Au cours de l'année 2018, le groupe Dexia a dégagé un résultat net part du groupe de EUR - 473 millions, comparable à celui de 2017.

Sur l'année, le produit net bancaire est négatif, à EUR -232 millions (cf. détail p. 8). Outre le portage des actifs, ce montant inclut notamment des impacts négatifs liés à la valorisation des dérivés, ainsi que des résultats de cession et des provisions pour risque juridique.

Les coûts s'élèvent à EUR -386 millions et intègrent une hausse des taxes et contributions réglementaires par rapport à l'exercice 2017.

Au total, les taxes et contributions réglementaires s'élèvent à -105 millions au 31 décembre 2018 et comprennent notamment la contribution de Dexia Crédit Local et de Dexia Crediop au Fonds de résolution unique (EUR -72 millions), la taxe pour risque systémique (EUR -4 millions), une contribution exceptionnelle de Dexia Crediop au fonds national de résolution italien (EUR -3 millions), ainsi que la contribution de Dexia Kommunalbank Deutschland au Fonds de résolution unique (EUR -13 millions), comptabilisée dans la rubrique « résultat net dégagé par les activités arrêtées ou en cours de cession » conformément à la norme IFRS 5.

Le résultat brut d'exploitation atteint EUR -618 millions.

Le coût du risque et les gains et pertes nets sur autres actifs contribuent positivement au résultat, à hauteur de EUR +137 millions, dont EUR +128 millions attribuables au coût du risque (cf. détail p. 8).

Compte tenu de ces éléments, le résultat avant impôts s'établit à EUR -482 millions.

Sur l'année, l'impact fiscal atteint EUR -40 millions, dont EUR -42 millions d'impôts différés liés à des transferts d'actifs au sein du groupe.

Le résultat net dégagé par les activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à EUR +23 millions et représente la contribution au résultat après impôts de Dexia Kommunalbank Deutschland.

Le résultat attribuable aux intérêts minoritaires s'élève à EUR -26 millions, conduisant à un résultat net part du groupe pour l'année 2018 de EUR -473 millions.

## b – Présentation analytique des résultats de la période (données non-auditées)

Le résultat net part du groupe de EUR -473 millions se compose des éléments suivants :

- EUR -210 millions sont attribuables aux éléments récurrents<sup>7</sup> ;
- EUR -144 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable<sup>8</sup> ;
- EUR -119 millions ont été générés par des éléments non-récurrents<sup>9</sup>.

Afin de faciliter la lecture de ses résultats et d'en mesurer la dynamique au cours de l'année, Dexia présente les trois segments analytiques retenus par le groupe de façon distincte.

Présentation analytique des résultats 2018 du groupe Dexia				
EUR millions	Eléments récurrents	Eléments de volatilité comptable	Eléments non récurrents	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>45</b>	<b>-144</b>	<b>-133</b>	<b>-232</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-369	0	-17	-386
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-323</b>	<b>-144</b>	<b>-150</b>	<b>-618</b>
Coût du risque	128	0	0	128
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	9	9
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-195</b>	<b>-144</b>	<b>-141</b>	<b>-482</b>
Impôts sur les bénéfices	-40	0	0	-40
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	23	23
<b>Résultat net</b>	<b>-236</b>	<b>-144</b>	<b>-119</b>	<b>-499</b>
Intérêts minoritaires	-26	0	0	-26
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-210</b>	<b>-144</b>	<b>-119</b>	<b>-473</b>

<sup>7</sup> *Éléments récurrents liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles, le coût du risque et les impôts.*

<sup>8</sup> *Éléments de volatilité comptable liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA, FVA), la valorisation des dérivés OTC, les différents impacts relatifs aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (notamment les actifs non-SPPI) et la variation de valeur des dérivés couvrant le portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées).*

<sup>9</sup> *Éléments non récurrents incluant notamment les plus ou moins-values sur cession de participations et d'instruments comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres, les frais et gains liés à des litiges, les coûts et indemnités résultant de l'arrêt de projets ou de la résiliation de contrats, les frais de restructuration ainsi que les coûts associés aux projets stratégiques de restructuration du groupe ou les taxes opérationnelles exceptionnelles.*

## b.1 - Éléments récurrents

Le résultat net part du groupe dégagé par les éléments récurrents est de EUR -210 millions au 31 décembre 2018, comparé à EUR -302 millions fin 2017.

Sur l'année, le produit net bancaire atteint EUR +45 millions et reflète la marge nette d'intérêt, qui correspond au coût de portage des actifs ainsi qu'au résultat de transformation du groupe. La marge nette d'intérêt s'inscrit en diminution, notamment du fait de la réduction du portefeuille d'actifs, de la déconsolidation de Dexia Israël ainsi que de l'allongement des maturités de financement.

Les coûts atteignent EUR -369 millions. Ce montant inclut EUR -88 millions de taxes et contributions réglementaires, dont notamment la contribution de Dexia Crédit Local et de Dexia Crediop au Fonds de résolution unique (EUR -72 millions) et la taxe pour risque systémique (EUR -4 millions). En excluant ces taxes et contributions, les coûts opérationnels s'élèvent à EUR -280 millions, en baisse par rapport à l'année précédente, en ligne avec les efforts de simplification entrepris par le groupe.

Le coût du risque s'établit à EUR +128 millions. Ce montant s'explique principalement par des reprises de provisions consécutives à la cession d'expositions liées au Commonwealth de Porto Rico et au remboursement d'une créance en Bulgarie, ainsi que par la réévaluation des provisions sur certaines expositions notamment le souverain portugais. Il est partiellement contrebalancé par le provisionnement de l'exposition sur Chicago Board of Education au 4<sup>e</sup> trimestre 2018.

Le montant d'impôts s'élève à EUR -40 millions, dont EUR -42 millions d'impôts différés liés à des transferts d'actifs au sein du groupe.

Éléments récurrents		
EUR millions	2017 <sup>(1)</sup>	2018
	IAS39	IFRS9
<b>Produit net bancaire</b>	<b>26</b>	<b>45</b>
dont Marge nette d'intérêts	143	50
dont Autre	-117	-5
<b>Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>-371</b>	<b>-369</b>
dont Charges et dotations hors taxes opérationnelles	-296	-280
dont Taxes opérationnelles	-75	-88
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-345</b>	<b>-323</b>
Coût du risque	32	128
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-312</b>	<b>-195</b>
Impôts sur les bénéfices	-13	-40
<b>Résultat net</b>	<b>-325</b>	<b>-236</b>
Intérêts minoritaires	1	-26
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-326</b>	<b>-210</b>

(1) Retraité pour 2017, la contribution au résultat de DKD ayant été déplacée vers les éléments non récurrents.



### **b.2 - Éléments de volatilité comptable**

Les éléments de volatilité comptable génèrent un impact négatif de EUR -144 millions sur le résultat 2018.

Fin décembre 2018, une charge de EUR -73 millions a été comptabilisée au titre de la *Funding Value Adjustment* (FVA), qui représente le coût de financement lié aux dérivés non collatéralisés. L'impact négatif de la FVA est lié à un ajustement de la méthodologie de calcul utilisée par Dexia ainsi qu'à un renchérissement des coûts de financement du secteur bancaire au 4<sup>e</sup> trimestre. La *Credit Value Adjustment* (CVA), ajustement de la valeur des dérivés lié au risque de contreparties, est également négative, à EUR -34,8 millions du fait d'un écartement des marges de crédit, notamment sur les contreparties bancaires.

La variation des paramètres de marché au cours de l'année a également eu un impact négatif sur les inefficacités de couverture. En particulier, la valorisation des dérivés a été marquée par l'évolution défavorable de la marge BOR contre OIS en livre sterling.

### **b.3 - Éléments non récurrents**

Les éléments non récurrents comptabilisés sur l'année s'élèvent à EUR -119 millions et comprennent notamment :

- Des pertes liées à des cessions d'actifs et, dans une moindre mesure, des rachats de passifs pour un montant de EUR -108 millions ;
- Des dotations et reprises de provisions pour litiges, dont l'impact net est de EUR -26 millions ;
- Des provisions pour frais de restructuration à hauteur de EUR -9 millions ;
- Une contribution exceptionnelle de Dexia Crediop au fonds national de résolution italien (EUR -3 millions) ;
- L'impact net de la vente des actions de Dexia Crédit Local dans Dexia Israël (EUR +8 millions) ;
- La contribution au résultat après impôts de Dexia Kommunalbank Deutschland, pour un montant de EUR +23 millions<sup>10</sup>.

## **3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe**

### **A - Bilan et solvabilité**

- Réduction du bilan de EUR 24,9 milliards par rapport à fin 2017, liée à la stratégie de réduction du portefeuille d'actifs, à la baisse des taux d'intérêt et à la vente de Dexia Israël
- Impact significatif de la 1<sup>re</sup> application de la norme IFRS 9 sur le capital réglementaire du groupe
- Ratio « Total Capital » de Dexia à 27,3 % à fin décembre 2018, contre 20,4 % au 31 décembre 2017
- Impact estimé de la vente de Dexia Kommunalbank Deutschland : réduction du total de bilan du groupe de 15 % ; non significatif sur la solvabilité

<sup>10</sup> Conformément à la norme IFRS 5, la contribution de Dexia Kommunalbank Deutschland est isolée dans la rubrique « résultat net dégagé par les activités arrêtées ou en cours de cession » et intégralement classée dans le segment analytique « éléments non récurrents ».

**a - Évolution annuelle du bilan**

Au 31 décembre 2018, le total de bilan consolidé du groupe s'élève à EUR 158,8 milliards, en réduction de EUR -24,9 milliards par rapport au 31 décembre 2017, ajusté de la première application IFRS 9, sous l'effet combiné d'une politique dynamique de gestion du bilan et de l'environnement macroéconomique. À EUR 80 milliards, le portefeuille d'actifs commerciaux s'inscrit en baisse d'environ EUR -14 milliards par rapport à fin décembre 2017, dont presque 60 % s'explique par les cessions d'actifs et remboursements anticipés.

Pour rappel, la première application de la norme IFRS 9 s'est traduite par une hausse du total de bilan de EUR +2,7 milliards au 1<sup>er</sup> janvier 2018, principalement due à l'annulation de la réserve AFS gelée (cf. Annexe 2 « Première application de la norme IFRS 9 »).

Au cours de l'année, à taux de change constant, la diminution de l'actif du bilan est principalement liée à :

- La réduction de EUR -14 milliards du portefeuille commercial, dont EUR -8,3 milliards liés aux cessions d'actifs ou remboursements anticipés et EUR -5,4 milliards à l'amortissement naturel du portefeuille ;
- La baisse de la juste valeur des actifs et des dérivés de EUR -5,5 milliards ;
- Une diminution de EUR -2,7 milliards du montant du cash collatéral versé par le groupe à ses contreparties de dérivés ;
- La vente de Dexia Israël (EUR -2 milliards).

Au passif, à taux de change constant, l'évolution du bilan se traduit principalement par :

- Une réduction de EUR -17,7 milliards du stock des financements de marché ;
- Une baisse de EUR -5,3 milliards de la juste valeur des passifs et des dérivés ;
- Une réduction de EUR -2 milliards liée à la vente de Dexia Israël.

L'impact des variations de change sur l'évolution annuelle du bilan est légèrement positif, à EUR +0,9 milliard.

En décembre 2018, Dexia a signé un accord de vente de sa filiale Dexia Kommunalbank Deutschland (DKD). La transaction devrait être finalisée au 2<sup>e</sup> trimestre 2019. La contribution de DKD au total de bilan consolidé du groupe s'élève à EUR 24,4 milliards au 31 décembre 2018, dont EUR 14 milliards de portefeuilles commerciaux.

**b - Solvabilité**

Au 31 décembre 2018, les fonds propres « Common Equity Tier 1 » du groupe Dexia s'élèvent à EUR 8,1 milliards, contre EUR 6,5 milliards au 31 décembre 2017. La première application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a conduit à une augmentation de EUR +2,1 milliards, des fonds propres prudentiels du groupe, principalement liée à l'annulation des gains et pertes latents constatés en capitaux propres en IAS 39 (cf. Annexe 2 « Première application de la norme IFRS 9 »).

Les fonds propres « Common Equity Tier 1 » du groupe au 31 décembre 2018 sont grevés par le résultat net négatif de l'exercice (EUR -473 millions) et bénéficient par ailleurs d'une évolution positive du poste « gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » (EUR +207 millions), principalement sous l'effet de l'amélioration des marges de crédit sur les souverains américain et espagnol.

En ligne avec les exigences de la Banque centrale européenne, deux éléments sont déduits des fonds propres réglementaires pour un total de EUR -107 millions :

- Le montant théorique de perte correspondant à la remédiation au non-respect du ratio des grands risques, qui s'élève à EUR -60 millions<sup>11</sup> ;
- Le montant des engagements irrévocables de paiement (IPC) aux fonds de résolution et autres fonds de garantie, qui s'élève à EUR -47 millions.

Au 31 décembre 2018, les actifs pondérés des risques s'inscrivent en baisse par rapport à fin décembre 2017, à EUR 30,4 milliards, dont EUR 28,7 milliards au titre du risque de crédit, EUR 0,7 milliard au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia s'établit à 26,7 % au 31 décembre 2018, contre 19,5 % à la fin 2017. Le ratio « Total Capital » s'élève à 27,3 %, contre 20,4 % à la fin 2017, un niveau supérieur au minimum imposé pour l'année 2018 par la Banque centrale européenne dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process*, SREP).

Les ratios « Common Equity Tier 1 » et « Total Capital » de Dexia Crédit Local respectent également les exigences minimales, à respectivement 23,2 % et 23,6 % au 31 décembre 2018.

Des inspections sur site (OSI) du superviseur sont actuellement en cours, notamment une inspection sur le risque de crédit. Dexia intégrera les conclusions de ces inspections, qui pourraient avoir un impact sur les ratios de solvabilité de Dexia Crédit Local et du groupe Dexia, lorsque celles-ci seront communiquées.

## **B – Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia**

- *Réduction continue et significative du volume de financement en 2018*
- *Poursuite de la stratégie d'optimisation du mix de financement, caractérisée par un allongement des maturités de financement*
- *Absence de recours au financement de l'Eurosystème depuis septembre 2017*
- *Réserve de liquidité confortable, majoritairement déposée auprès des banques centrales*

En conséquence de la réduction du portefeuille d'actifs et de la baisse du cash collatéral, dont le montant net s'élève à EUR 22,7 milliards au 31 décembre 2018, l'encours des financements a diminué de EUR -18,5 milliards par rapport à fin décembre 2017 pour s'établir à EUR 106 milliards fin décembre 2018. L'ajustement du mix de financement a été réalisé via la réduction des financements sécurisés (EUR -14,1 milliards par rapport à fin 2017) du fait de la vente des actifs sous jacents et de l'arrêt de la plateforme domestique de repo de Crediop. On note également une réduction des financements non sécurisés (EUR -4,3 milliards par rapport à fin décembre 2017) due pour moitié à la baisse des financements garantis par les Etats, portant l'encours à EUR 65,5 milliards fin décembre 2018, soit 62 % de l'encours total des financements à cette date.

Au cours de l'année, Dexia Crédit Local a lancé avec succès différentes transactions publiques à long terme en euro, en dollar US et en livre sterling, permettant de lever EUR 7,3 milliards, à un coût de financement particulièrement compétitif. L'activité de financement à court terme sous format garanti a également été soutenue, avec une durée de vie moyenne à l'émission de 8,5 mois.

Le groupe ne recourt plus aux financements des banques centrales depuis septembre 2017.

Au 31 décembre 2018, le groupe Dexia dispose d'une réserve de liquidité de EUR 16,3 milliards, dont EUR 9,1 milliards sous forme de dépôts cash auprès des banques centrales.

À la même date, le Liquidity Coverage Ratio (LCR) du groupe s'élève à 202 % contre 111 % au 31 décembre 2017. Ce ratio est également respecté au niveau des filiales, chacune dépassant le minimum

<sup>11</sup> Cf. communiqués de presse Dexia des 5 février et 26 juillet 2018, disponibles sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

requis de 100 %. Le Net Stable Funding Ratio (NSFR) du groupe, estimé sur la base des dernières propositions d'amendement de la CRR, s'établirait au-dessus du seuil cible de 100 %, résultat des efforts entrepris par le groupe depuis 2013 afin d'améliorer son profil de financement.

## Annexes

### Annexe 1 – Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia au 31 décembre 2018 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*). Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia ayant fait l'objet d'une décision par la Commission européenne en décembre 2012. Celles-ci sont reprises ci-dessous :

- Les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes au plan d'affaires sont révisées dans le cadre de revues d'ensemble biennuelles du plan. La mise à jour réalisée sur la base des données disponibles au 30 juin 2018 et validée par le conseil d'administration de Dexia le 19 décembre 2018 intègre les évolutions réglementaires connues à ce jour, dont le texte définitif de la CRD IV. Elle prend également en compte l'impact fortement positif sur le capital réglementaire du groupe Dexia de la première application de la norme IFRS 9 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le ratio « Total Capital » de Dexia s'établissant à 27,3 % à fin décembre 2018. Enfin, elle tient compte du non-renouvellement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, de l'approche spécifique déployée par la Banque centrale européenne pour la supervision du groupe Dexia<sup>12</sup>.
- La poursuite de la résolution suppose que Dexia conserve une bonne capacité de financement qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés. Depuis fin 2012, Dexia a sensiblement réduit son besoin de financement, déployé un accès diversifié à différentes sources de financement et tiré parti de conditions de marché favorables afin de rallonger la maturité de ses passifs, dans une optique de gestion prudente de sa liquidité. Ceci permet notamment au groupe de maintenir un niveau de réserves de liquidité jugé adéquat avec la restriction de l'accès au financement de la Banque centrale européenne annoncé le 21 juillet 2017<sup>13</sup>. La dernière mise à jour du plan d'affaires prend en compte une révision du plan de financement reposant sur les dernières conditions de marché observables.
- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire des différentes entités et de la notation de Dexia Crédit Local.

Les révisions régulières du plan d'affaires conduisent à des ajustements par rapport au plan d'origine et entraînent dans le temps une modification significative de la trajectoire de résolution du groupe initialement anticipée, notamment en termes de rentabilité, de solvabilité et de structure de financement. À ce stade, ils ne remettent pas en cause la nature ni les fondamentaux de la résolution, ce qui justifie la décision d'établir les états financiers selon le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, sur la durée de la résolution du groupe, des incertitudes demeurent sur la réalisation du plan d'affaires :

- Ce plan est notamment susceptible d'être impacté par de nouvelles évolutions des règles comptables et prudentielles.
- Le groupe Dexia présente une sensibilité à l'évolution de l'environnement macroéconomique et aux paramètres de marché, dont notamment les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité du groupe via, par exemple, une hausse du montant du cash collatéral versé par Dexia à ses contreparties de dérivés ou un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers et des dérivés OTC, dont les variations sont comptabilisées en compte de résultat et sont susceptibles d'entraîner une variation du niveau de capital réglementaire du groupe.

<sup>12</sup> Cf. communiqué de presse Dexia du 26 juillet 2018, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

<sup>13</sup> La Banque centrale européenne a annoncé le 21 juillet 2017 la fin de l'accès à l'Eurosystème pour les structures de liquidation à partir du 31 décembre 2021.

- Des discussions sont en cours, entre la Commission européenne et les États belge et français, sur les conditions du renouvellement de la garantie des États à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- Dans le cas où la capacité d'absorption par le marché de la dette garantie par les États serait moindre, Dexia devrait alors recourir à des sources de financement plus onéreuses, ce qui impacterait directement la rentabilité prévue dans le plan d'affaires.
- Enfin, le groupe est exposé à certains risques opérationnels, propres à l'environnement de résolution dans lequel il opère.

## **Annexe 2 – Première application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » est entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2018, en remplacement de la norme IAS 39. Cette norme comprend trois volets :

- Le premier concerne la classification et la valorisation des instruments financiers ;
- Le deuxième porte sur le modèle de provisionnement des actifs financiers ;
- Le troisième porte sur la comptabilité de couverture.

### **Classification et valorisation des instruments financiers**

La norme IFRS 9 prévoit une classification et une valorisation des actifs en fonction du modèle de gestion retenu par la banque et des caractéristiques des actifs concernés.

#### Modèle de gestion

Le choix du modèle de gestion sous IFRS 9 a un impact sur les possibilités de classement des actifs financiers autorisées par la norme et, en conséquence, sur leur mode de valorisation. Trois modèles de gestion distincts sont retenus par la norme IFRS 9 :

- Modèle « Hold to collect », les actifs financiers étant détenus dans une optique de collecte des cash flows contractuels ;
- Modèle « Hold to collect and sell », les actifs financiers étant détenus dans une optique de collecte des cash flows contractuels, ainsi que dans une optique de cession ;
- Modèle « Other » dans le cas où l'intention de gestion ne correspond à aucun des deux modèles précédents (opérations de trading notamment).

#### Caractéristiques des actifs

Les caractéristiques des actifs financiers sont également déterminantes dans l'identification de leur classement comptable. En fonction de la complexité de leur structure et des cash flows qu'ils génèrent, les actifs financiers sont, soit considérés comme SPPI (*Solely Payments of Principal and Interest*) pour les actifs les plus simples et les moins structurés, soit non-SPPI pour les actifs structurés et/ou complexes.

Sur la base de ces deux éléments, différentes classifications comptables sont offertes par la norme IFRS 9 :

- Actifs financiers au coût amorti : cette classification regroupe les actifs détenus dans une optique « Hold to collect » et considérés comme SPPI. Ces actifs sont valorisés au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres : cette classification regroupe les actifs détenus dans une optique « Hold to collect and sell » et considérés comme SPPI. Ces actifs sont

valorisés à la juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisés via les capitaux propres (*Other Comprehensive Income – OCI*) ;

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat : cette classification regroupe les actifs dont l'intention de gestion ne correspond pas aux optiques « Hold to collect » et « Hold to collect and sell », ainsi que les actifs considérés comme non-SPPI. Ces actifs sont valorisés à la juste valeur et les variations de valeur comptabilisées en résultat.

## Classement des actifs

En ligne avec son statut d'entité gérée en extinction, Dexia a majoritairement opté pour un modèle de gestion « Hold to collect ». En conséquence, les actifs comptabilisés comme « disponibles à la vente (*available for sale – AFS*) » sous IAS 39, ont été classés dans la catégorie « coût amorti » sous IFRS 9.

Par ailleurs, Dexia a identifié un portefeuille d'actifs pouvant faire l'objet d'une cession dans les années à venir. Ces actifs ont été classés dans la catégorie « juste valeur par capitaux propres » sous IFRS 9, de même que les actifs liquides détenus par Dexia Financial Products Services LLC.

Enfin, conformément à la norme, certains actifs non-SPPI, ont été classés dans la catégorie « juste valeur par résultat » sous IFRS 9.

## Conséquence pour Dexia

Le classement de la majorité des actifs de Dexia dans la catégorie « Coût amorti » sous IFRS 9 implique un impact positif significatif lié à l'annulation des gains et pertes latents constatés en capitaux propres en IAS 39.

Ce classement a également pour conséquence une réduction et une modification de la sensibilité des fonds propres du groupe aux variations des marges de crédit (*credit spreads*), la valorisation des actifs classés au coût amorti étant désormais insensible aux variations des marges de crédit. En particulier, la réduction de la sensibilité est notable sur les souverains italien et portugais. Une sensibilité résiduelle aux marges de crédit continue à exister, pour les actifs classés dans la catégorie « juste valeur par capitaux propres » ainsi que pour les actifs classés dans la catégorie « juste valeur par résultat » sous IFRS 9. Elle porte désormais principalement sur des ABS américains ainsi que sur des actifs des secteurs publics français et américains.

## **Modèle de provisionnement des actifs financiers**

La norme IFRS 9 définit un nouveau modèle de provisionnement du risque de crédit pour les actifs comptabilisés dans les catégories « coût amorti » et « juste valeur par capitaux propres ». Les engagements financiers hors bilan sont également soumis à ce nouveau modèle.

Sous IAS 39, le provisionnement au titre du risque de crédit était réalisé dès lors qu'un fait générateur était constaté. Sous IFRS 9, le provisionnement est désormais réalisé dès l'origination de l'actif, sur la base des pertes de crédit attendues.

Le modèle de provisionnement défini par IFRS 9 repose sur la distinction de trois classes d'actifs :

- La première (phase 1) correspond aux actifs pour lesquels le risque de crédit ne s'est pas détérioré depuis l'origination. Le niveau de provisionnement de ces actifs correspond à la perte attendue sur 12 mois.
- La deuxième (phase 2) correspond aux actifs pour lesquels le risque de crédit s'est significativement dégradé depuis l'origination, sans toutefois qu'un défaut n'ait été constaté. Le niveau de provisionnement de ces actifs correspond à la perte attendue sur leur durée de vie résiduelle.

- La troisième (phase 3) correspond aux actifs présentant un cas de défaut. Le niveau de provisionnement correspond aux pertes attendues sur la durée de vie de l'actif. Les actifs acquis alors qu'ils étaient déjà dépréciés sont également classés dans cette catégorie. Dans ce dernier cas, les modalités de calcul du niveau de provisionnement sont spécifiques.

## Mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement par le groupe Dexia

La mise en œuvre de ce nouveau modèle de provisionnement du risque de crédit n'a qu'un impact limité au niveau du groupe Dexia, se traduisant par une augmentation des provisions de l'ordre de EUR 200 millions.

## **Comptabilité de couverture**

Dexia a retenu la possibilité de conserver les dispositions offertes par la norme IAS 39 en matière de comptabilité de couverture.

## **Impacts de la première application de la norme IFRS 9 par le groupe Dexia**

### Bilan consolidé

La première application de la norme IFRS 9 se traduit par une hausse du total de bilan de EUR +2,7 milliards au 1<sup>er</sup> janvier 2018, principalement due à l'annulation de la réserve AFS gelée.

Par ailleurs, conformément à la recommandation n° 2017-02 du 2 juin 2017 de l'Autorités des Normes Comptables (ANC), certains changements ont été apportés à la présentation des états financiers. Ces modifications portent principalement sur la création et la suppression de rubriques liées à la mise en œuvre d'IFRS 9 ainsi que la présentation du cash collatéral sous les rubriques « Prêts et créances sur les établissements de crédit / la clientèle » et « Dettes envers les établissements de crédit / la clientèle » en IFRS 9 (cf. tableau en annexe 3 de ce communiqué de presse).

### Fonds propres comptables et réglementaires – ratios de solvabilité

L'application d'IFRS 9 génère un impact total net positif de l'ordre de EUR 2,7 milliards sur les fonds propres comptables du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2018, lié au classement des actifs et à la mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement, partiellement compensé par l'ajustement des traitements prudentiels (EUR -0,6 milliard).

En conséquence, le capital « Common Equity Tier 1 » et le « Total Capital » progressent respectivement de EUR 2,1 milliards et de EUR 2,0 milliards.

Les actifs pondérés des risques augmentent de EUR 1,4 milliard, à la suite de la hausse de l'encours des EAD due à l'annulation de la réserve AFS.

En conséquence, les ratios « Common Equity Tier 1 » et « Total Capital » de Dexia s'élèvent à respectivement 24,9 % et 25,5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2018, contre 19,5 % et 20,4 % au 31 décembre 2017, soit une hausse de 5,4 % et 5,1 %.



Dexia a décidé d'opter pour les dispositions transitoires<sup>14</sup> permettant d'étaler sur cinq ans l'impact sur les fonds propres prudentiels résultant de la mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement IFRS 9. Cela permettra au groupe de lisser les effets sur le niveau de provisionnement du passage d'un actif d'une catégorie à une autre et d'atténuer l'éventuelle volatilité générée par le nouveau modèle de provisionnement sur les ratios prudentiels de solvabilité. En particulier, Dexia est sensible à un éventuel changement de phase des souverains italien et portugais.

## Fonds propres comptables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (en millions d'EUR)

<b>Fonds propres comptables – IAS 39</b>	<b>5 402</b>
Impact du provisionnement du risque de crédit	-180
Impact de la modification des classes comptables	419
Annulation de la surcote/décote liée au reclassement des titres effectué historiquement en application de IAS 39 amendé	2 485
Autres	-5
<b>Fonds propres comptables – IFRS 9</b>	<b>8 121</b>

<b>Capital réglementaire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (en millions d'EUR)</b>	<b>IAS 39</b>	<b>IFRS 9</b>
<b>Fonds propres comptables</b>	<b>5 402</b>	<b>8 121</b>
Traitements prudentiels	1 093	515
<b>Capital « Common Equity Tier 1 »</b>	<b>6 496</b>	<b>8 635</b>
<b>Total Capital</b>	<b>6 811</b>	<b>8 846</b>

<b>Ratios de solvabilité au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b> (en millions d'EUR sauf mention contraire)	<b>IAS 39</b>	<b>IFRS 9</b>
Actifs pondérés des risques de crédit	31 371	32 750
Actifs pondérés des risques de marché	980	980
Actifs pondérés des risques opérationnels	1 000	1 000
<b>Actifs pondérés des risques</b>	<b>33 351</b>	<b>34 730</b>
Capital « Common Equity Tier 1 »	6 496	8 635
<b>Ratio « Common Equity Tier 1 »</b>	<b>19,5%</b>	<b>24,9%</b>
Total Capital	6 811	8 846
<b>Ratio « Total Capital »</b>	<b>20,4%</b>	<b>25,5%</b>

<sup>14</sup>. En décembre 2017, le Parlement européen a amendé la CRR et proposé aux établissements de crédit l'utilisation de dispositions transitoires (phase in), qui permettent d'étaler sur cinq ans l'impact sur les fonds propres résultant de la mise en œuvre du nouveau modèle de provisionnement IFRS 9 sur les ratios de solvabilité. Ces dispositions s'appliquent au montant de provisions additionnelles pour risque de crédit au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (phase in « statique »). Il s'applique également à tout montant additionnel de provisions liées aux actifs financiers classés en phase 1 et en phase 2 selon l'approche IFRS 9, constituées durant la période de transition de cinq ans (phase in « dynamique »).

## Annexe 3 – Bilan simplifié (données non auditées)

Principaux agrégats de bilan			
EUR m	31/12/2017 IAS 39	01/01/2018 IFRS 9	31/12/2018 IFRS 9
<b>Total de l'actif</b>	<b>180 938</b>	<b>183 676</b>	<b>158 804</b>
<i>Dont</i>			
Caisse et banques centrales	10 721	10 721	9 269
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	13 188	17 013	13 421
Instruments dérivés de couverture	4 985	4 977	1 263
Actifs financiers disponibles à la vente	10 830		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		11 757	4 916
Titres au coût amorti		50 272	45 502
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 144		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti <sup>(1)</sup>		30 690	23 665
Prêts et créances sur la clientèle	99 264		
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti <sup>(1)</sup>		54 320	35 158
Comptes de régularisation et actifs divers	30 550	562	389
Actifs non courants destinés à être cédés <sup>(2)</sup>	2 105	2 102	24 375
<b>Total des dettes</b>	<b>175 536</b>	<b>175 555</b>	<b>150 963</b>
<i>Dont</i>			
Banques centrales	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	14 193	14 912	11 872
Instruments dérivés de couverture	27 858	27 139	21 151
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	31 016	30 807	20 091
Dettes envers la clientèle	6 404	10 137	4 873
Dettes représentées par un titre	89 654	89 654	67 960
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés <sup>(2)</sup>	1 894	1 894	24 055
<b>Capitaux propres</b>	<b>5 402</b>	<b>8 121</b>	<b>7 841</b>
<i>Dont</i>			
Capitaux propres part du groupe	4 992	7 689	7 504

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2017, le cash collateral était repris dans le poste "Comptes de régularisation et actifs divers" (EUR 29 989 millions). Au 31 décembre 2018, il est repris en "Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti" (EUR 20 311 millions) et "Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti" (EUR 4 850 millions).

<sup>(2)</sup> Cette rubrique reprend Dexia Israël au 31 décembre 2017 et Dexia Kommunalbank Deutschland au 31 décembre 2018.

## Annexe 4 – Adéquation du capital (données non auditées)

EUR m	31/12/2017	01/01/2018	31/12/2018
	IAS 39	IFRS 9	IFRS 9
Common Equity Tier 1	6 496	8 635	8 119
Total Capital	6 811	8 846	8 278
Actifs pondérés des risques	33 351	34 730	30 365
Ratio Common Equity Tier 1	19,5%	24,9%	26,7%
Ratio Total Capital	20,4%	25,5%	27,3%

## Annexe 5 – Exposition au risque de crédit (données non auditées)

Répartition par zone géographique				
EUR m	31/12/2017	31/12/2018		
			Total	dont activités destinées à être cédées (DKD)
			dont activités poursuivies	
France	28 201	22 271	22 216	54
Italie	23 002	21 883	21 046	837
Royaume-Uni	22 178	21 114	21 061	53
Allemagne	17 835	16 714	1 909	14 805
Etats-Unis	17 483	15 017	14 865	152
Espagne	10 136	7 421	7 393	28
Japon	6 152	5 469	5 469	0
Portugal	3 924	4 422	4 187	235
Belgique	1 648	1 936	531	1 406
Canada	2 071	1 882	1 882	0
Autriche	1 058	1 023	10	1 014
Europe centrale et de l'Est <sup>(1)</sup>	954	889	889	0
Suisse	357	353	353	0
Amérique centrale et du Sud	430	345	345	0
Scandinavie	528	218	198	20
Asie du Sud-Est	451	202	202	0
Pays-Bas	130	106	80	26
Grèce	88	78	78	0
Luxembourg	38	49	49	0
Irlande	10	7	7	0
Hongrie	2	2	2	0
Turquie	169	0	0	0
Autres <sup>(2)</sup>	5 039	2 241	1 974	267
<b>Total</b>	<b>141 881</b>	<b>123 643</b>	<b>104 747</b>	<b>18 896</b>

<sup>(1)</sup> Hors Autriche et Hongrie.

<sup>(2)</sup> Inclut les entités supranationale, l'Australie et Israël (déconsolidé en 2018).

## Répartition par type de contrepartie

EUR m	31/12/2017	31/12/2018	dont activités	
			poursuivies	destinées à être cédées (DKD)
		<b>Total</b>		
Secteur public local	75 621	65 804	49 153	16 651
Souverains	29 701	27 081	25 416	1 666
Etablissements financiers	13 174	10 406	9 849	557
Financements de projets	11 652	10 299	10 286	14
Entreprises	5 807	5 733	5 732	0
ABS/MBS	4 424	2 831	2 822	9
Rehausseurs de crédit	1 500	1 488	1 488	0
Particuliers, PME, indépendants	1	1	1	0
<b>Total</b>	<b>141 881</b>	<b>123 643</b>	<b>104 747</b>	<b>18 896</b>

## Répartition par notation (système de notation interne)

	31/12/2017	31/12/2018	dont activités	
			poursuivies	destinées à être cédées (DKD)
		<b>Total</b>		
AAA	20,96%	19,11%	18,40%	23,04%
AA	14,93%	16,96%	8,05%	66,33%
A	25,23%	25,24%	29,19%	3,33%
BBB	29,26%	29,44%	33,56%	6,62%
Non Investment Grade	8,43%	7,85%	9,15%	0,66%
D	0,78%	1,13%	1,33%	0,00%
Pas de notation	0,42%	0,27%	0,32%	0,02%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Annexe 6 – Exposition sectorielle du groupe au 30 juin/31 décembre 2018 (EAD sur contreparties finales – données non auditées)

Exposition sectorielle du groupe sur certains pays								
EUR m	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS	dont expositions souveraines	dont rehausseurs de crédit	dont activités destinées à être cédées (DKD)
France	22 271	9 522	2 581	1 710	0	8 458	0	54
Italie	21 883	8 993	341	282	7	12 260	0	837
Royaume-Uni	21 114	9 918	8 006	1 131	1 312	61	686	53
Allemagne	16 714	13 983	126	2 211	0	395	0	14 805
Etats-Unis	15 017	9 020	879	1 793	1 114	1 409	802	152
Espagne	7 421	4 145	1 390	1 124	316	447	0	28
Japon	5 469	4 726	0	722	0	21	0	0
Portugal	4 422	1 532	70	9	15	2 796	0	235
Pologne	556	1	0	0	0	554	0	0
Grèce	78	1	77	0	0	0	0	0
dont activités destinées à être cédées (DKD)	16 164	14 321	14	514	0	1 315	0	

## Annexe 7 – Qualité des actifs (données non auditées)

Qualité des actifs			
EUR m		31/12/2017	31/12/2018
		IAS 39	IFRS 9
Actifs dépréciés <sup>(1)</sup>		877	1 273
Provisions spécifiques <sup>(2)</sup>		257	305
	dont phase 3		299
	POCI		6
Ratio de couverture <sup>(3)</sup>		29,30%	23,96%
Provisions collectives		331	345
	dont phase 1		5
	phase 2		340

<sup>(1)</sup> Encours calculé sur le périmètre provisionnable IFRS 9 (juste valeur par capitaux propres + coût amorti + hors bilan).

<sup>(2)</sup> Provisions en cohérence avec la partie du portefeuille prise en compte dans le calcul de l'encours, incluant les montants de provisions sur les encours POCI.

<sup>(3)</sup> Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés.

## Annexe 8 – Notations

Notations au 15 février 2019			
	Long terme	Perspective	Court terme
<b>Dexia Crédit Local</b>			
Fitch	BBB+	Stable	F2
Moody's	Baa3	Stable	P-3
Moody's - Counterparty Risk (CR) Assessment	Baa3(cr)		P-3(cr)
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
GBB Rating	BBB	Positive	-
<b>Dexia Crédit Local (dette garantie)</b>			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+
<b>Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)</b>			
Standard & Poor's	A-	CW Positive	-

## **Annexe 9 – Litiges**

Les évolutions les plus significatives de 2018 concernant des litiges en cours dans lesquels une entité du groupe Dexia a été citée comme défenderesse sont résumées ci-après.

Les données actualisées qui suivent sont fournies à titre de comparaison et doivent être consultées en parallèle avec les résumés correspondants contenus ou mentionnés dans le rapport annuel de Dexia pour l'exercice 2017 (disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com)).

### ***Décisions mitigées des tribunaux néerlandais concernant Dexia Nederland***

Les tribunaux néerlandais ont prononcé plusieurs jugements sur les affaires de leasing d'actions impliquant Dexia Nederland (DNL).

La Cour suprême (*Hoge Raad*) a confirmé certains principes juridiques dans les affaires où les contrats de leasing d'actions avaient été vendus par le biais d'intermédiaires. L'issue finale des affaires visées reste tributaire de la capacité des plaignants à prouver devant les tribunaux, notamment, que certaines obligations de diligence n'ont pas été remplies. D'autres affaires ayant trait au rôle des intermédiaires et à certaines obligations de diligence qui n'auraient prétendument pas été remplies par DNL sont toujours en cours.

Au niveau des cours d'appel, plusieurs décisions ont été adoptées dans le courant de 2018, dans lesquelles la position de DNL par rapport à différents sujets a été confirmée, comme sur le calcul des intérêts légaux, sur des conseils qui auraient prétendument été donnés par DNL, sur des activités prétendument qualifiées de démarchage téléphonique, sur l'imputation d'avantages fiscaux sur les préjudices subis par les clients et sur les activités des représentants des clients qui pourraient bénéficier d'une indemnisation au titre de frais extrajudiciaires.

Globalement, les cours d'appel ont également confirmé que, moyennant le respect de certaines conditions, DNL a le droit d'entamer des procédures judiciaires pour obtenir des décisions d'un tribunal stipulant qu'il n'a aucune obligation existante vis-à-vis de ses clients.

#### **Contacts presse**

Service Presse – Bruxelles  
+32 2 213 57 39  
Service Presse – Paris  
+33 1 58 58 58 49

#### **Contact investisseurs**

Investor Relations - Bruxelles  
+32 2 213 57 66  
Investor Relations - Paris  
+33 1 58 58 58 53